



Informations santé pour les élèves
des Écoles publiques du District de Columbia
Office of Youth Engagement
 825 North Capitol Street, NE, 8th Floor
 Washington, DC 20002, USA

Liste de vérification en matière de santé à l'école :

Veillez remettre ces formulaires à l'école de votre enfant d'ici le 24 août 2009.

- ❑ **Certificat médical de votre enfant** – Demandez au médecin ou à l'infirmière praticienne de votre enfant de remplir son certificat médical. Ce formulaire est destiné à collecter les informations requises sur la santé de votre enfant. Nous encourageons les parents/tuteurs à remettre un certificat médical pour tous les élèves (bien que selon la loi du D.C., seuls les enfants se préparant à entrer dans les classes de niveaux pré-maternel, maternel, 1, 3, 5, 7, 9 et 11 doivent soumettre un certificat médical). Votre enfant doit avoir reçu les immunisations requises, subi un examen physique ainsi qu'un test de dépistage de la tuberculose. Les enfants inscrits aux programmes Bon départ (*Headstart*) et Petite enfance (*Early Childhood*) ainsi que ceux âgés de plus de 26 mois et jusqu'à 6 ans doivent également avoir subi un test de détection du plomb.
- ❑ **Formulaire d'évaluation de santé bucco-dentaire** – Demandez au dentiste de votre enfant de remplir ce formulaire si votre enfant se prépare à entrer dans les classes de niveaux pré-maternel, maternel, 1, 3, 5, 7, 9 et 11.
- ❑ **Ordonnances médicales** – Si votre enfant doit prendre des médicaments ou subir une intervention médicale pendant les jours d'école, veuillez parler au directeur et à l'infirmière de la santé physique ou de l'état de santé comportementale de votre enfant et des interventions requises.
- ❑ **Formulaire de refus du vaccin anti-VPH** – Si vous avez décidé que votre fille en classe de 6^e ne devait pas recevoir le vaccin anti-VPH, veuillez remettre ce formulaire à l'école de votre enfant. Remarque : si vous devez remplir une dispense pour d'autres vaccins, veuillez contacter l'infirmière de l'école de votre enfant.

En savoir plus sur les immunisations...

- **Tous** les élèves doivent avoir reçu les immunisations appropriées à leur âge. Consultez la circulaire jointe sur toutes les immunisations requises.
- **Nouveau cette année :**
 - **Hépatite A, 2 doses (pour les enfants nés le ou après le 1er janvier 2005)**
 - **Vaccin antiméningococcique, 1 dose (à partir de l'âge de 11 ans)**
 - **Vaccin anti-papillomavirus humain (VPH), 3 doses (élèves de sexe féminin s'inscrivant en classe de 6^e pour la première fois)**
- **Veillez prendre rapidement rendez-vous chez le médecin de votre enfant** si ses immunisations ne sont pas à jour. Certaines immunisations requièrent plusieurs doses pour lesquelles il est nécessaire de retourner plusieurs fois chez le médecin.
- Veuillez adresser au médecin de votre enfant vos éventuelles questions concernant les immunisations obligatoires requises par les Écoles publiques du D.C. **Vous pouvez également contacter le Service de la Division des immunisations sanitaires du D.C. (DC Department of Health Immunization Division) au numéro (202) 576-7130.**

En savoir plus sur les ordonnances médicales...

- Les formulaires d'autorisation d'administration de médicaments et d'ordonnance de médicaments par un médecin sont disponibles auprès de l'infirmière de l'école à l'intention des parents/du tuteur. Ils sont également disponibles en ligne à l'adresse : <http://dchealth.dc.gov/doh/cwp/view,a,1374,q,602913.asp>.
- Les élèves qui ont l'autorisation de s'auto-administrer des médicaments contre l'asthme ou anaphylactiques pendant les heures d'école doivent être bénéficiaire d'un plan d'action médicamenteuse valide, signé par les parents ou le tuteur de l'enfant ainsi que par son médecin. Vous pouvez obtenir ces formulaires auprès de l'infirmière de votre école ou en ligne à la page web ci-dessus.

Si votre enfant bénéficie d'une assurance maladie, contactez les prestataires de santé de votre enfant pour leur demander de remplir ces formulaires.

Si votre enfant n'est pas assuré ou que son assurance n'offre qu'une couverture partielle, il peut recevoir ses immunisations en se rendant à un Service de la Clinique des immunisations sanitaires (*Department of Health Immunization Clinic*) :

<http://doh.dc.gov/doh/cwp/view,A,1374,Q,580674.asp>.

Veillez adresser vos éventuelles questions concernant les **informations santé pour les élèves** à
 Andrea Shore, coordinatrice des Services de santé des DCPS au numéro (202) 719-6555 ou à l'adresse
Andrea.Shore@dc.gov.

Vous trouverez des exemplaires de ces formulaires sur le site web des DCPS : www.k12.dc.us.